



Au moyen d'engins pyrotechniques ou de générateurs de bruit, les spécialistes effarouchent les animaux afin de les éloigner. P. ABENSUR

Cointrin contre les chocs entre oiseaux et avions

Parallèlement à l'augmentation du trafic aérien, la section de prévention du péril animalier se renforce à l'aéroport

Chloé Dethurens

Après huit semaines de cours à Genève, Geraud, venu du Bénin, est désormais un pro de la lutte contre les collisions entre avions et animaux. Cet inspecteur de l'aviation civile vient de recevoir une licence en la matière - une première mondiale - grâce à la formation dispensée par Airtrace (Centre international de formation en environnement aéroportuaire) et par l'Unité de prévention du péril animalier de l'aéroport. Essentielle pour la sécurité des vols, cette division s'est encore renforcée l'an passé: exportant son savoir-faire à travers le monde, elle est désormais composée de neuf spécialistes et de deux véhicules supplémentaires. Et elle n'a pas de quoi chômer: avec l'augmentation du trafic aérien, les collisions entre avions et oiseaux sont en hausse.

Situé près d'un couloir migratoire, l'aéroport de Genève est particulièrement exposé aux chocs

Des animaux tous azimuts

12 janvier 2012: un moineau se perd au salon VIP de British Airways.

12 mars: une chauve-souris s'égaré dans la salle de simulation de Skyguide.

9, 22 et 25 mai: diverses interventions pour des essaims d'abeilles.

26 juin: une famille de hérissons s'aventure dans un chantier.

18 juin et 28 août: deux nids de guêpes doivent être évacués.

5 septembre et 10 octobre: deux chiens, dont un échappé de sa cage de transport, s'égarèrent sur le tarmac.

2 novembre: un pic épeiche se retrouve piégé dans un atelier.

21 novembre: six sangliers sont repérés durant la nuit. **CH.D.**

aviaires. De 83 en 2011, le nombre de collisions est passé à 125 l'an dernier. Principalement avec des faucons crécerelles et des buses variables. Survenant la plupart du temps à l'atterrissage, la majorité des collisions n'ont pas eu de conséquence. Seuls 3% d'entre elles ont entraîné des dommages. Trois cas ont provoqué de graves dégâts. Un autre a nécessité l'arrêt d'un décollage.

Hausse du nombre de vols

Comment expliquer cette augmentation? Outre la hausse du nombre de vols, l'information circule désormais mieux entre l'Unité de prévention du péril animalier et les compagnies aériennes, qui signalent plus systématiquement les incidents liés aux chocs. Une collaboration qui a permis de recenser douze nouvelles espèces d'oiseaux

présentes aux abords du tarmac en 2012.

Les interventions sont donc loin d'être rares. A Genève, les spécialistes parcourent 100 kilomètres par jour, de l'aube au crépuscule, afin d'effaroucher les volatiles. A pied ou à bord de leurs véhicules, équipés de générateurs de bruit ou d'engins pyrotechniques. Mais ce n'est pas tout: «Nous faisons également de la prévention passive, afin de rendre le site de l'aéroport moins attractif pour la faune, explique Stéphane Pillet, responsable. Nous fauchons par exemple deux fois par an.»

Les clôtures autour du tarmac sont également vérifiées régulièrement.

Seul problème: les animaux s'habituent aux techniques d'effarouchement. Il faut donc varier les

méthodes. «Et nous n'avons pas droit au tir», précise Mercedes Terrier, formatrice. Les oiseaux ne sont pas les seuls animaux présents aux abords du tarmac. En 2012, le service est notamment intervenu pour deux chiens et un reptile.

Le savoir-faire s'exporte

En plus de son travail sur le terrain, l'unité transmet son savoir-faire à d'autres aéroports. Par le biais de brevets (dix jours de formation) ou - comme celle délivrée récemment - de licences (huit semaines). Les générateurs de bruit installés à Cointrin et produits par une société valaisanne, générant une quarantaine de sons, se sont eux aussi exportés. A Sion, Saint-Yan (France) ou encore Cotonou (Bénin).

Outre la poursuite des formations, l'unité s'est fixé comme but ces prochaines années de stabiliser le nombre de collisions, surtout celles liées aux faucons crécerelles et aux buses. Elle mettra également en place des mesures contre les chocs des oiseaux avec les vitres des bâtiments de l'aéroport.



Découvrez la galerie photo sur www.oiseaux.tdg.ch